

Ornans

Aboubacar Traore, nouveau directeur du centre hospitalier Saint-Louis

Aboubacar Traoré a pris officiellement ses fonctions à la tête du centre hospitalier Saint-Louis d'Ornans le 2 janvier dernier. Il souhaite « bâtir une gestion stable, accessible et centrée sur les patients et les professionnels de santé »

Depuis septembre 2024, le centre hospitalier Saint-Louis d'Ornans a connu un changement de direction avec le départ de son ancienne directrice, Juliette Loiseau, pour le centre hospitalier (CH) de Nevers. Durant cette période de transition, l'intérim a été assuré par Thibault Euvrard, directeur du CH de Morteau.

Aboubacar Traoré a pris officiellement ses fonctions en tant que directeur délégué du centre hospitalier Saint-Louis d'Ornans, directeur de la filière gériatrique et handicap du centre hospitalier intercommunal Haute-Comté (CHIC-HC) à Pontarlier, et directeur référent de l'Ehpad du Larmont, le 2 janvier. Son arrivée marque une volonté de stabilisation et de modernisation de la gouvernance hospitalière,



Aboubacar Traoré est également directeur de la filière gériatrique du centre hospitalier intercommunal Haute-Comté à Pontarlier et directeur référent de l'Ehpad du Larmont.

après plusieurs années d'instabilité.

De nombreux objectifs et des priorités

Fort d'un parcours universitaire et professionnel qui l'a conduit à Bordeaux, Toulouse, Rennes, Paris et Limoges, il compte apporter une vision

stratégique, centrée sur l'amélioration continue de l'offre de soins, le développement des services hospitaliers et la coopération territoriale. Dans un contexte marqué par des changements de gouvernance, Aboubacar Traoré s'engage à « bâtir une gestion stable, accessible et centrée sur les

patients et les professionnels de santé ».

Ses priorités sont les suivantes : obtenir la certification de l'établissement ; élaborer et mettre en œuvre le projet d'établissement 2025-2031 ; renforcer le rôle de l'hôpital en tant qu'établissement de proximité, notamment par le développement de consultations avancées, la mise en place d'une unité de radiologie et/ou d'échographie, la réforme des soins à domicile ; consolider les liens avec la médecine de ville et les autres acteurs de santé du territoire ; assurer la mise en œuvre du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens ; organiser et animer les instances hospitalières (directoire, conseil de surveillance...) et promouvoir un dialogue social constructif avec les représentants du personnel.

Le CH d'Ornans se veut un hôpital de proximité. Il compte de 179 lits et places, incluant un Ehpad de 88 places, 41 lits de médecine et de soins médicaux et de réadaptation (SMR), un service de soins infirmiers à domicile de 45 places, et un hôpital de jour de cinq places.